



REVUE DE PRESSE

Mardi 15 août 2017



Des routes blanches contre la chaleur

Un coup de peinture sur les routes contre le réchauffement climatique? C'est la technologie en apparence iconoclaste, mais prise très au sérieux par les experts en écologie, que teste actuellement Los Angeles (Photo AFP). La cité des Anges, où les températures peuvent dépasser les 40 degrés en plein été, est l'une des premières mégapoles au monde à essayer ces «cool pavements» ou «chaussées fraîches», en peignant quelques rues à travers la ville avec un revêtement spécial blanc grisé.

Le bitume noir habituel des chaussées emmagasine 80 à 95% de la lumière solaire alors que les revêtements de couleur pâle la réfléchissent, faisant baisser la température au sol de façon spectaculaire, d'après les partisans de cette technologie. «La chaleur ici, sur la surface noire... c'est 42-43°C en ce moment. Et sur la surface sèche de l'autre côté, alors qu'on a mis une



seule couche de blanc et qu'on doit encore mettre la deuxième couche, c'est 36°C. Donc on voit une différence de température de 6 à 7°C», fait valoir Jeff Lutzar, vice-président de Guartop, la société qui fournit l'enduit. George Ban-Weiss, assistant professeur d'ingénierie civile et environnementale à l'université USC, estime que les «cool pavements» présentent de réelles promesses en termes de lutte contre le réchauffement climatique dans les

villes où le bitume et la concentration démographique et automobiles créent un effet dit d'«île de chaleur» (heat island).

Chaussées «cool»

«Les chaussées réfléchissant la chaleur solaire sont l'une des stratégies, comme les toits rafraîchissants ou le fait de planter des arbres, que les villes peuvent adopter pour réduire les températures urbaines», a estimé cet expert de la technologie.

Los Angeles est la première ville en Californie à tester cette «chaussée fraîche» sur une route publique, souligne Greg Spotts, directeur adjoint du bureau de maintenance des routes de Los Angeles. «Cela a déjà été fait sur des parkings. On espère que d'autres villes seront inspirées (...) et que les fabricants vont développer des nouveaux produits», dit-il. La municipalité doit à présent observer les réactions des habitants à ces chaussées blanches inhabituelles, et voir à quelle rapidité celles-ci se salissent au passage des voitures, aux coulées d'huile, d'essence, etc.

Alan Barreca, professeur de sciences environnementales, remarque qu'«il existe déjà une technologie efficace pour nous protéger des vagues de chaleur, ça s'appelle la climatisation», mais que «tout le monde n'a pas les moyens d'en avoir chez soi» alors que le «bénéfice des chaussées fraîches est ressenti par tout le monde».

- En moins de cinq ans, Airbnb a conquis toute la Charente, en ville comme à la campagne
- Les propriétaires sont de plus en plus nombreux à louer chambre ou maison à des particuliers.



Stella est venue de région parisienne passer le week-end à Angoulême. Elle loge chez une amie, elle-même dans un Airbnb pour des raisons professionnelles. Photo Majid Bouzitt

L'inquiétude des professionnels de l'hébergement

Le phénomène Airbnb court-circuite l'économie hôtelière. Avec des prix attractifs pour les clients d'un côté et un complément de salaire pour les particuliers de l'autre, les professionnels de l'hébergement sont désemparés. «C'est une aberration», tempête Dominique Themines. Le représentant des hôteliers au Groupement national des indépendants (GNI) de Charente craint pour la survie de la profession. Il n'est pas contre Airbnb, mais croit en «une société juste où les règles doivent être respectées». Le gérant de l'Hôtel du Palais, à Angoulême, rappelle que «recevoir est un métier» alors que «ce sont des particuliers, des non-professionnels sur Airbnb». «On peut douter de la qualité des prestations.» Dominique Themines peste également contre les revenus générés grâce à la plateforme. «Les professionnels, eux, paient des taxes dès la première nuitée vendue, ce n'est pas juste», regrette-t-il. Pour la présidente du GNI de Charente, Sandrine Boux, «la priorité, c'est de faire venir les touristes et de développer la culture et les activités».

En Charente, Airbnb est bien logé

Arnaud GRUET
a.gruet@charentelibre.fr

Partir en vacances et loger chez l'habitant est désormais devenu monnaie courante pour les Français. La Charente ne déroge pas à la règle. Avec la plateforme web de location entre particuliers Airbnb, les Charentais sont de plus en plus nombreux à proposer leur logement aux visiteurs à moindre frais. De la chambre chez l'habitant à La Couronne au duplex «adapté aux voyageurs d'affaires» à Cognac, en passant par les gîtes dans le Sud-Charente, l'offre est multiple et diversifiée. Rien

qu'à Angoulême, 352 logements sont proposés en 2017 contre 117 en 2015, soit une progression de 200% en deux ans. Même constat à Cognac, avec une évolution de 254% sur la même période.

Quelques euros de plus au porte-monnaie

Dans les deux grandes agglomérations charentaises, les offres sont majoritairement des chambres privées chez l'habitant. Ces pièces souvent inutilisées génèrent un complément de salaire non négligeable pour les propriétaires. En moyenne 700 euros par an s'ajoutent au portefeuille des Angoumoisins et 1 200 euros

à celui des Cognaçais. De quoi faire gronder les professionnels de l'hébergement puisqu'aucun impôt n'est prélevé sur ce gain d'argent (voir encadré). Néanmoins, la question financière n'est pas toujours la principale motivation des Charentais à se lancer sur Airbnb (voir témoignages). Et ces nouveaux usages numériques ne s'adressent pas qu'aux jeunes. Les visiteurs, touristes ou saisonniers en déplacement professionnel, ont en moyenne 38 ans. Les hôtes, eux, sont majoritairement âgés de 30 ans ou plus. À Cognac, 44% d'entre eux ont plus de 50 ans.

Ce phénomène grandissant ne touche plus que les villes. À la campagne aussi on se lance sur Airbnb. Selon une étude publiée par la plateforme, en 2016, 46 000 logements étaient proposés dans les zones rurales françaises, contre 25 000 en 2015.

Airbnb à la conquête des campagnes

En Charente, des offres fleurissent partout. Une vingtaine à La Rochefoucauld et ses alentours, une cinquantaine dans le nord du département, une trentaine dans le Confolentais et aussi plus d'une centaine dans le Sud-Charente, de Barbezieux à Villebois-Lavalette.

Contrairement aux zones urbaines, la campagne est majoritairement occupée par des particuliers semi-professionnels. On y retrouve beaucoup d'offres dans des gîtes ou des maisons d'hôtes avec le petit-déjeuner inclus. Par ailleurs, ces hébergements sont souvent tenus par des personnes anglophones. C'est aussi à la campagne que l'on trouve les offres les moins chères... mais aussi les plus onéreuses. Pour une nuit, par exemple, dans une chambre privée à Villefagnan ou à Voullégzac, il ne faut déboursier que 13 à 15 euros. À l'inverse, pour dormir dans un coquet château à Benest ou à Marthon, il faut compter 2 200 euros.

Arnaud, 35 ans, Angoulême

« Tout le monde est content dans l'histoire »



«Je possède trois studios de 15 à 20 m² en location dans le centre-ville d'Angoulême. Auparavant, je fonctionnais par le site d'annonces Le Bon Coin. Je suis passé à Airbnb il y a deux ans pour la facilité au niveau des paiements en ligne. Et c'est un avantage pour la gestion des calendriers, ça évite les erreurs. Ça fait tout de même du boulot, mais

j'aime bien ce système car cela me permet de rencontrer des personnes vu que je ne croise pas grand-monde dans mon travail, dans une collectivité territoriale. Je suis enregistré en mairie, j'ai un numéro Siren et je paie ma contribution. Je ne comprends pas pourquoi tout le monde ne le fait pas car ça, c'est un problème, vis-à-vis des hôteliers notamment. J'héberge principalement des saisonniers en déplacement professionnel. C'est un petit complément de salaire qui n'est pas négligeable non plus. Tout le monde est content dans l'histoire.»

Marie-Aline, 59 ans, Cognac

« Je suis disponible pour le moindre besoin »



«Je propose une chambre individuelle dans ma maison à Cognac. J'ai des chambres libres alors je me suis lancée sur Airbnb en juin 2016, après conseil de ma fille. J'aime beaucoup le contact avec les gens, c'est très intéressant. Les rapports sont différents selon les personnes. Il y en a qui acceptent volontiers d'échanger et de partager

un moment, et d'autres qui souhaitent juste utiliser la chambre. Mais ça ne me gêne pas, je suis flexible. Je leur dis juste que je suis disponible pour le moindre besoin et ils font leur vie. Mais en règle générale, ils aiment bien discuter et on offre l'apéritif à leur arrivée. La plupart du temps, on mange tous ensemble quand les invités restent au moins une semaine. J'y ai pris goût et il y a parfois des liens qui se forment. Un couple de jeunes est resté chez nous pendant quinze jours et a fini par s'installer à Cognac. On se voit régulièrement.»

Jacques, 56 ans, Champagne-Mouton

« On teste les loisirs avant de les proposer »



«On accueille les visiteurs dans la maison de la Cloche. C'est une ancienne grange qu'on a restaurée, avec ma femme Patricia, en logement près de Nanteuil-en-Vallée. On a démarré directement avec Airbnb fin juin 2016. On possède aussi un site internet propre sur lequel les gens peuvent réserver, mais 80% des échanges se font via

Airbnb. Depuis l'inscription, on est à trois mois et demi de remplissage, donc c'est pas mal. On loue aux touristes, mais aussi aux saisonniers pour les gros chantiers du coin. Quand on a commencé, on a eu la malchance de tomber, une fois, sur des personnes qui n'ont pas joué le jeu. On a récupéré la maison toute sale. Ça nous a pris deux jours pour tout nettoyer. Pour autant, on continue avec plaisir. On propose à nos convives les bonnes adresses d'activités et de restaurants pour découvrir notre région. Petit plus, on teste les loisirs avant de les proposer.»

■ Passager du «Chabot», Michel Corneille relate le naufrage de ce bateau qui a coulé dimanche ■ Sans faire de victime, sauf un chien ■ Son propriétaire, lui, est consterné.

«J'ai bien cru ma dernière heure arrivée»

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Michel Corneille s'en souviendra longtemps. «Il m'est arrivé de sauver des gens de la noyade dans ma vie, à plusieurs reprises. Là je me suis dit "c'est à mon tour d'être sauvé"», confie ce Jarnacais, tout juste remis de ce dimanche «où j'ai bien cru ma dernière heure arrivée, ne jamais voir mes 70 ans.» Son anniversaire, ce 15 août, il le fêtera «sur le plancher des vaches alors qu'une balade en barque sur la Venise verte, dans le marais poitevin, était prévue, sauf que c'est bon j'ai mon compte», souffle-t-il. Michel Corneille est l'un des 19 passagers du «Chabot», ce bateau de croisière qui a chaviré dimanche, peu avant 18 heures, à hauteur de la rive proche du collège Jean-XXIII, au lieu-dit «Les Champagnolles». Un accident dont on ne connaît pas encore les causes exactes. Et qui, «par miracle, n'a fait aucune victime, ni blessé, seul la mort d'un petit chien est à déplorer»,



Michel Corneille et son épouse sont revenus hier sur les lieux du naufrage, où traîne encore l'épave.

Photos G. B.

indiquait hier matin Anne Ma-
tron, l'adjointe en charge du so-
cial à la Ville.

Elue de permanence ce week-end,
elle est venue s'enquérir avec son
collègue Claude Charrier, des sui-
tes de l'enquête auprès des gen-
darmes présents sur les lieux.
Dont une équipe de l'identifica-
tion criminelle et une de deux
plongeurs de l'unité subaquatique
de Royan, attelée à inspecter à
nouveau un «Chabot» dont la co-
que flotte toujours sur l'eau.

«Tous sous la coque»

Michel Corneille était à bord avec
son épouse, son beau-frère, sa
belle-sœur et leur petit neveu de
3 ans. «On voulait leur faire dé-
couvrir le coin, surtout au petit.
On était à l'avant. On venait de
partir de Jarnac vers Bourg-Cha-
rente depuis un quart d'heure. Il

y avait beaucoup de locaux», ra-
conte-t-il. Deux tiers selon les
premiers éléments, les autres
étant des touristes logeant chez
des Jarnacais.

«Ma femme avait posé son sac
par terre. C'est alors que la guide
qui donnait des explications lui
a fait remarquer qu'il traînait
dans l'eau. Et là, ça a été vite, de
l'eau a giclé.» Une avarie selon
lui qui contraint le pilote de
l'embarcation à rejoindre la
berge toute proche.

«Sauf qu'à peine quelques mètres
plus loin, le bateau se retourne
d'un coup vers la berge, on n'a pas
eu le temps de réagir, on s'est tous
retrouvés sous la coque. J'ai pas
eu le temps de paniquer sur le
coup, ensuite si.»

Coincé, il a dû batailler en effet
pour se dégager, «après avoir dû
lâcher la main de ma femme que

”

**On a tous eu
une énorme frayeur
après coup. Il y avait
des petits et pas mal
de gens âgés,
on s'en sort bien.**

je tenais jusque-là», relate-t-il.
Comme certains passagers, ils
sont ensuite montés sur la coque.
Quand d'autres ont été secourus
par des promeneurs, et un couple
avec enfant par Rémy et l'un de
ses amis, lesquels voguaient tout
près à bord de leur canoë.

«Je venais de croiser le bateau
quand j'ai entendu des cris. Je me
suis retourné et j'ai vu le bateau
pencher. Pour les passagers, ça a
pu se dérouler vite, mais en fait ça
a mis un peu de temps quand
même avant qu'il ne bascule, es-
time-t-il. On est revenu pour ai-
der comme on pouvait, on a pris
l'enfant à bord quand ses parents
se sont accrochés à des branches
près de la rive. Il y avait aussi un
autre couple dans l'eau, qui sem-
blait sous le choc, on l'a aidé en les
poussant avec le canoë.»

Le propriétaire abasourdi

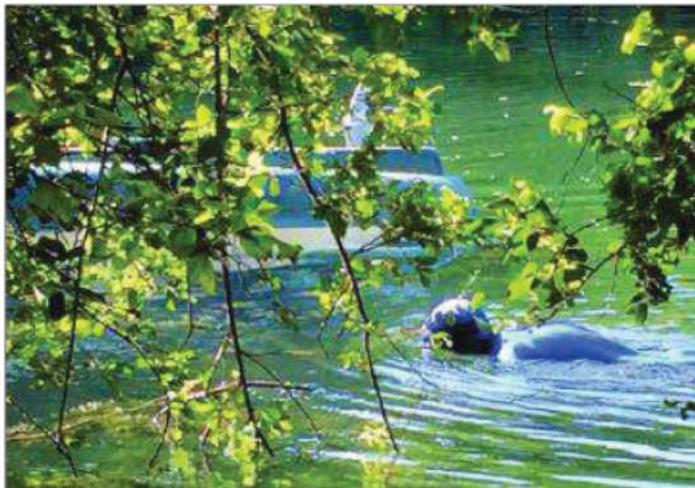
Certains promeneurs n'ont pas
hésité aussi à plonger, tout ha-
billé, pendant que les premiers
naufragés regagnaient la terre

ferme. Et faisaient le compte
pour s'assurer que personne ne
manquait à l'appel avant l'arri-
vée des secours, lesquels ont
dû «braceler» ces derniers
pour ne pas les confondre avec
leurs sauveteurs du jour avant
de les rapatrier à la base de ca-
noë voisine.

Contacté hier, le propriétaire du
«Chabot», Pierre-Marie Che-
vaillier, gérant de Charente croi-
sières, société basée à Fléac,
s'avoue consterné face à cet acci-
dent qui aurait pu virer au
drame. «Ce bateau est entretenu,
son contrôle technique réalisé en
octobre était bon. Je ne com-
prends pas. Je pense surtout à
tous ces gens, à cette dame qui a
été hospitalisée, je suis à leur dis-
position». Une octogénaire,
souffrant d'hypothermie, qui a
depuis retrouvé son domicile.

«On a tous eu une énorme
frayeur après coup. Il y avait
des petits et pas mal de gens
âgés, on s'en sort bien», juge
Michel Corneille qui, comme
ses compagnons d'infortune,
est allé témoigner à la gendar-
merie pour les besoins de l'en-
quête. «Ça aura été un simple
grand bain au final», préfère-t-
il évacuer, même encore mar-
qué comme son épouse par
cette fin de dimanche qui res-
tera gravée malgré tout.

«D'autant qu'on aurait jamais
dû prendre ce bateau», glisse-t-
il. A leur arrivée sur le ponton
d'embarquement, le «Chabot»
venait juste de partir. «Le pilote
a bien voulu faire un tour pour
nous prendre, comme quoi,
quand c'est écrit.»



Les plongeurs de l'unité subaquatique de la gendarmerie de Royan ont poursuivi leurs investigations hier dans la matinée.



Cognac et Syrie trinquent à la paix

Fatigués mais heureux. Après 20 km de marche ce week-end autour de Cognac en soutien au peuple syrien, Cognaçais et résidents de Syrie en France, se sont offert un petit moment de pause, hier soir. Entourés de Zalloukh Khalil et Attaf Alnasser, co-organisateurs de cette marche pour la paix, ils ont goûté à un repos mérité autour d'un repas après avoir trinqué avec le maire Michel Gourinchas, venu les soutenir. Tous se retrouveront à Royan aujourd'hui, pour une journée détente, avant de conclure ce grand mouvement de fraternité ce soir, au gymnase du Cercle de l'épée de Cognac, pour un nouveau repas avec lecture de poésie, chants et danses mêlés des deux pays. Ouvert à tous.

Des œufs contaminés trouvés dans 14 établissements français

Le ministère de l'Agriculture a recensé six nouvelles entreprises ayant importé des produits susceptibles de contenir du fipronil.

Six nouveaux établissements de transformation d'œufs ou d'ovoproduits (produits à base d'œufs) ont été trouvés, portant le nombre total jusqu'à présent à 14, selon le ministère. Parmi ces entreprises, certaines ont importé des œufs écalés, c'est-à-dire sans coquille, entrant dans l'élaboration de sandwiches ou de salades, précise-t-on au ministère. En plus de ces 14 entreprises et des deux centres d'emballage évoqués vendredi par le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, 40 «grossistes» ayant importé 45,4 tonnes d'ovoproduits figurent parmi les entreprises répertoriées par le ministère comme pouvant être concernées. M. Travert avait annoncé vendredi que près de 250 000 «œufs de consommation contaminés en provenance des Pays-Bas et de Belgique» avaient été vendus en France, assurant que cela avait été «sans impact pour la santé». Le ministre s'était efforcé dans le même temps de rassurer le public, fort d'un avis de l'agence nationale de sécurité alimentaire (Anses), selon lequel «la quantité maximale d'œufs pouvant être consommés varie de un (pour un enfant de 1 à



Une réunion sur l'affaire du fipronil sera organisée en septembre. Photo AFP

3 ans) à dix par jour (pour un adulte)», «sans s'exposer à un risque aigu». À l'origine de l'affaire, l'utilisation du fipronil, un insecticide, par des sociétés de désinfection intervenant dans des exploitations agricoles aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne et dans le Pas-de-Calais. L'utilisation de cet insecticide, couramment employé pour les animaux de compagnie contre les poux, les tiques et les acariens, est interdite sur les ani-

maux destinés à la chaîne alimentaire dans l'Union européenne. Des œufs contaminés par le fipronil ont été signalés dans 17 pays européens, l'affaire ayant même atteint Hong Kong. L'Autriche est venue rallonger la longue liste des pays européens touchés par le scandale en confirmant hier avoir trouvé du fipronil dans des œufs importés d'Allemagne, Pays-Bas, Belgique et Pologne. Deux hommes de 31 et 24 ans doivent comparaître aujourd'hui pour la première fois dans le cadre de cette affaire devant un juge du tribunal néerlandais de Zwolle (centre du pays). Il s'agirait des propriétaires de Chickfriend, une entreprise néerlandaise, soupçonnés d'avoir introduit du fipronil dans le produit qu'ils vendaient aux agriculteurs pour éradiquer le pou rouge (un parasite) dans leurs poulaillers. L'affaire a pris une tournure diplomatique, provoquant des affrontements entre les trois pays au centre de la crise, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, chacun s'accusant de ne pas avoir agi plus tôt. La Commission européenne a prévu une réunion sur l'affaire du fipronil en septembre.

Emmanuel Macron déjà à l'épreuve du réel

POLITIQUE Cent jours après son élection, le chef de l'État doit affronter le doute de l'opinion. Analyse

JEFFERSON DESPORT
j.desport@sudouest.fr

Cent jours viennent de s'écouler depuis le 7 mai et l'élection d'Emmanuel Macron. S'il est entendu qu'on ne réforme pas un pays aussi rapidement, cette marque temporelle est désormais un point de passage obligé. Une figure imposée qui permet de dresser un premier bilan d'étape. Mais aussi et surtout de prendre la température de l'opinion.

Pour Emmanuel Macron, qui, durant la campagne, avait pris soin de réfuter ce bonmage symbolique, la situation présente un certain paradoxe. Deux textes phares ont déjà été votés : le premier l'autorisant à réformer le Code du travail par ordonnances, le second sur la moralisation de la vie politique. Mais, au lieu d'être porté, le chef de l'État a sévèrement décroché dans les sondages. Alors qu'à ce stade, en 2012, François Hollande affichait 46 % d'avis favorables dans le baromètre de l'Ifop, Emmanuel Macron navigue désormais 10 points au-dessous.

1 Une France toujours divisée

« Les sondages ne sont pas la boussole du président », assure Amaud Leroy, l'un des membres du conseil d'administration d'En marche. Associé à certaines réunions stratégiques à l'Élysée, il avance deux explications à ce désamour : « Le second tour de la présidentielle face à Marine Le Pen a montré que la France

était fortement divisée. Ensuite, malgré la victoire aux législatives, il n'y a pas eu de chèque en blanc des Français. » De fait, avec 57,36 % d'abstention – un record –, Emmanuel Macron est loin d'avoir mobilisé l'électorat. Certes, le chef de l'État dispose d'une majorité pléthorique à l'Assemblée, mais ces législatives ont révélé un manque d'adhésion que l'on retrouve dans cette défiance du mois d'août.

2 Baisse des APL : 5 euros qui coûtent cher

Les débuts de la présidence Macron ont été marqués par sa volonté d'aller vite. Le recours aux ordonnances pour réformer le marché du travail en est l'illustration parfaite. Or, s'il a fait de François Hollande et ses

« Les sondages ne sont pas la boussole du président » (Amaud Leroy)

débuts hésitants son contre-modèle, il n'a pas échappé à une série de couacs dommageables.

L'annonce de la baisse de 5 euros par mois des APL est l'un des plus sérieux. « C'est

une connerie sans nom », se serait-il agacé, selon « Le Canard enchaîné ». Surtout, elle est venue servir ses détracteurs qui le présentent comme le candidat des puissants et de l'argent.

3 Code du travail : une rentrée périlleuse

Dans ce contexte, septembre s'annonce périlleux. En particulier sur le



front social. Le contenu des ordonnances sur le Code du travail sera dévoilé dès la semaine prochaine. Les syndicats CGT et SUD manifesteront le 12 septembre, Jean-Luc Mélenchon, lui, le 23. « On a commencé par les réformes de droite, observe un député macroniste. On va bientôt attaquer les réformes de gauche. »

Pour contrebalancer, l'exécutif compte miser sur ses mesures en faveur de l'école : dès la rentrée de septembre, dans les quartiers les plus défavorisés, il n'y aura pas plus de douze élèves par classe en CP.

4 Baisser les impôts dès 2018

Très vite, Emmanuel Macron et

Edouard Philippe vont se projeter vers 2018. Le 9 août, à l'Assemblée, juste avant que ne commencent les vacances parlementaires, le Premier ministre a très opportunément rappelé que le prochain budget serait celui de la poursuite des réformes et des... baisses d'impôts. Mi-juillet, il avait annoncé 11 milliards de prélèvements en moins

en 2018 : les cotisations sociales – maladie et chômage – pour les salariés diminueront dès janvier, la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers commencera à être appliquée, tout comme la réforme de l'ISF. Or, selon l'OFCE (1), ces mesures, qui incluent la hausse de la CSG, du tabac et du gazole,

La rentrée s'annonce délicate pour Emmanuel Macron.

PH. LAIFP vont surtout profiter aux plus riches. Nouveaux débats en perspective.

(1) L'Observatoire français des conjonctures économiques

Politique étrangère, le sans-faute

Ni Vladimir Poutine, ni Donald Trump, ni Benjamin Netanyahu n'ont bonne presse en France. Mais, en recevant en grande pompe à Paris ces dirigeants clés, Emmanuel Macron a fermement rappelé que la diplomatie consiste à parler à tout le monde. Le jeune président l'a fait avec ce style direct et néanmoins charmeur qui fait fureur à l'étranger. On l'attendait aux sommets de l'Otan, de l'Union européenne et du G7 : ces examens de passage dans la cour des grands, le successeur de François Hollande les a réussis en vieux briscard, imposant l'idée que la France était « de retour ». Pur jeu d'images ? Pas seulement. Outre qu'en politique étrangère les mots et symboles comptent, Paris s'est objectivement replacé sur la scène européenne et internationale. En critiquant la décision de Trump de dénoncer l'accord de Paris de façon éclatante (« Make our planet great again ») avant de lui dérouler le tapis rouge le 14 juillet, Macron a conforté sa position d'interlocuteur de la première puissance mondiale tout en ménageant Poutine. En ne faisant plus un préalable du départ de Bachar al-Assad, il redonne à la France voix au chapitre dans l'après-guerre en Syrie. Et Macron a réalisé un joli coup en Libye en



Emmanuel Macron et Angela Merkel, le 13 juillet dernier, à l'Élysée. PHOTO AFP

parrainant un accord entre les autorités de Tripoli et le général Haftar. Partisan d'une relance forte de la construction européenne, il a noué dès son élection un lien solide avec Angela Merkel et affiché sa volonté de respecter la règle des 3% de déficit. D'ici aux élections allemandes du 24 septembre, le principal enjeu pour Macron est de donner suffisamment confiance au partenaire allemand pour que le tandem Paris-Berlin soit capable d'entraîner les Vingt-Sept sur la voie de la consolidation de l'Union. **C. L.**

LA QUESTION À...

Jérôme Fourquet

Directeur opinion de l'Ifop



Un président peut-il remonter dans les sondages ?

C'est déjà arrivé. Soit de manière brutale et rapide. Ce fut le cas pour François Hollande en 2015 après les attentats. Mais cela n'a pas duré. Soit de manière plus lente et plus solide. Ce fut le cas pour Nicolas Sarkozy lors de la crise financière de 2008-2009. À l'époque, il occupait aussi, au nom de la France, la présidence de l'Union européenne. Il était à la manœuvre et des décisions avaient été prises. Dans notre sondage, Emmanuel Macron est plus bas que François Hollande à la même période, mais le contexte est différent. En 2012, la situation était autrement plus difficile : flambée des carburants, fermeture de l'usine PSA d'Aulnay... Là, nous sommes sur une reprise économique. En réalité, beaucoup de choses vont se jouer dans les prochains jours avec l'annonce du contenu des ordonnances de la réforme du Code du travail, car c'est dans les premiers mois du quinquennat que l'image du président se forge. Une fois que le pli est pris, il est difficile d'en sortir.

Les Français attendent des actions concrètes



Bénédicte Gelly, 55 ans, libraire à Bayonne.

Pour le moment, Emmanuel Macron me laisse un senti-

ment ambigu. Je pense que trois mois, c'est trop court pour juger. J'attends du concret. Et, comme beaucoup de commerçants et de travailleurs indépendants, j'attends surtout que soit réformé le régime social des indépendants. Le président a évoqué sa suppression. J'espère qu'il ne s'agit pas d'une promesse en l'air. Nous avons besoin d'un régime qui nous assure les mêmes droits au chômage que tous et un versement des retraites plus efficace. Cette réforme est essentielle pour nous.



Jean-Paul Fortier, 82 ans, retraité à Périgueux.

Il a de bonnes idées, il faut le reconnaître. Certaines ne

seront pas faciles à mettre en œuvre parce que tout le monde va lui attacher des casseroles, ce qui est un sport bien français. Mais enfin, je lui fais confiance. Il tient sa place de président, il est assez souple dans ses décisions, à l'international il tient tête aux cadors. Il peut faire un bon président s'il est aidé, même s'il ne fera pas d'un coup de baguette ce que les autres n'ont pas fait. Espérons que les retraites finiront par être indexées sur le coût de la vie. Cela fait cinq ans qu'elles n'ont pas été touchées.



Nathalie Marsan, 39 ans, directrice de l'école maternelle d'Audignon.

Sa victoire ne souffre aucune

contestation, mais son contexte a été tellement particulier... J'attends de voir des actes et, pour l'heure, il est beaucoup dans la communication. En matière d'éducation, il y a eu quelques annonces, comme le dédoublement des classes de CP en zones prioritaires, mais cela me semble compliqué à mettre en œuvre pour septembre. L'année 2017-2018 sera cruciale. J'espère qu'il se laissera le temps de dresser un vrai bilan des rythmes scolaires et de la réforme des programmes. L'école a besoin de temps.



Stéphane Leysalle, 50 ans, PDG de la société Windwest, à La Rochelle.

Je suis attentif à sa réforme du Code du travail.

Pour l'instant, c'est flou. J'attends davantage de clarté et de connaître enfin les règles du jeu. Quand on est patron d'une PME, on hésite toujours à recruter car les incertitudes économiques sont fortes et que l'on craint de devoir licencier en cas de conjoncture défavorable. L'aspect humain d'un licenciement est très pesant et économiquement lourd. L'État et Macron nous ont fait miroiter des changements, à eux désormais de rassurer les patrons tout en protégeant les salariés.



Maxime Arbanais, 31 ans, coursier indépendant à Bordeaux.

J'ai voté Macron. J'étais persuadé qu'il allait révo-

lutionner le monde du travail. C'est sur le statut d'indépendant que j'espère le plus. Aujourd'hui, je suis au Régime social des indépendants. Quand je gagne 2 000 euros, L'État m'en prend en gros 25 %, ce n'est pas normal ! Je paye mais je ne cotise pas pour le chômage. Je n'ai même pas une bonne couverture sociale. La dernière fois que je suis allé voir un médecin, ils m'ont remboursé onze euros. Macron a dit toute sa campagne qu'il allait aider les auto-entrepreneurs, j'attends qu'il change ça.

Vraiment hors-sol ces nouveaux députés ?

SUR LE TERRAIN

À défaut d'être connus localement, ils veulent surtout être « efficaces »

Avant qu'ils ne partent en vacances, Emmanuel Macron a appelé ses très nombreux députés à être ses relais sur le terrain. En clair : à assurer le service après-vente de son action. Or, la très grande majorité de ces nouveaux élus n'ont aucun passé politique, si ce n'est celui des deux dernières campagnes : la présidentielle et les législatives. Ce qui n'a pas échappé à leurs adversaires, qui avant même de les voir élus les qualifiaient déjà de « hors-sol ».

Si cette critique ne les a pas empêchés de gagner le Palais-Bourbon, la prochaine étape est bien d'incarner leur territoire. Avec cette difficulté que face à eux se trouvent des collectivités qui - dans la plupart des cas - ne sont pas de leur bord politique. Si le risque d'isolement existe, du côté d'En marche ! on relativise : « Comment pourrait-il en être autrement, quand beaucoup de députés sortants battus avaient des responsabilités dans des exécutifs locaux ? »

À Bordeaux, Catherine Fabre a été



Michel Delpon. PH. LOÏC MAZALREY

2008 et président de l'appellation des vins du Bergeracois à deux reprises, il a très vite pu s'appuyer sur un réseau déjà en place. « Les maires me sollicitent beaucoup, ils veulent voir le nouveau député », sourit-il. Sa fibre viticole aidant, il s'est positionné sur le dossier des retraites agricoles. « L'objectif est de les faire passer à 85 % du Smic », rappelle-t-il. Un autre sujet l'occupe : la liaison SNCF Bergerac-Bordeaux. « J'ai rencontré la ministre des

Transports, Elisabeth Borne, à ce



Catherine Fabre. PH. L. THEILLET/« 50 »

élue dans la deuxième circonscription de la Gironde, celle détenue avant elle par Jacques Chaban-Delmas, Alain Juppé et l'ex-ministre socialiste Michèle Delaunay. À 38 ans, cette enseignante en gestion fait ici ses premiers pas d'élue.

« En complémentarité »

« Avec la session extraordinaire qui vient de s'achever, j'ai surtout consacré mes efforts au travail parlementaire à Paris, explique-t-elle. Dans la circonscription, les choses se structurent avec ma permanence et mes collaborateurs. J'ai pris contact avec les acteurs locaux. J'ai vu Alain Rousset, le président de la Région. Et je rencontrerai Alain Juppé à la rentrée. Je me situe en complémentarité. »

En Dordogne, la situation de Michel Delpon, également élu en juin, est quelque peu différente. Conseiller municipal de Bergerac entre 2001 et

« Le député n'a pas vocation à couper les rubans, ni à se substituer aux collectivités locales »

sujet, souligne-t-il. Il faut moderniser cette voie, surtout avec l'arrivée de la LGV à Bordeaux. Je ne suis pas hors-sol, poursuit-il. La France insoumise n'a que 17 députés, ils font du bruit pour 150, mais à

l'arrivée les textes sont votés. » Il ne cache toutefois pas son envie de passer plus de temps dans sa circonscription. « Je vais ouvrir ma permanence d'ici à quelques jours, j'ai recruté trois collaborateurs », ajoute-t-il. Sage précaution.

Une question d'efficacité

Lors de son discours de Versailles, Emmanuel Macron a rappelé son intention de réduire d'un tiers le nombre de députés et de sénateurs. Si cette réforme voit le jour, certains passeront donc à la trappe. Raison de plus pour tous ces nouveaux élus de s'imposer aussi bien à l'Assemblée que sur leurs terres ? « Ce n'est plus une question d'ancrage territorial ou de visibilité, nuance Catherine Fabre, mais d'efficacité. Avec la fin de la réserve parlementaire que nous avons votée, le rôle du député est en train d'être éclairci. Notre vocation n'est pas de couper les rubans, ni de se substituer aux collectivités locales. Les indicateurs de pertinence du député se liront à sa capacité à avoir un bilan. » Et à le faire savoir ?

J. D.



MARTELL À COGNAC. Le pavillon des artistes espagnols José Selgas et Lucía Cano, dans la cour de Gâtébourse, suscite la curiosité des visiteurs et force le respect de bien des architectes sur le Net. Cette photo, signée Iwan Baan et abondamment partagée sur Twitter, illustre souvent leurs propos.

Un chavirage qui pose encore question

JARNAC La vingtaine de victimes du « Chabot jarnacais » a été entendue hier par la gendarmerie. Les causes de l'accident restent néanmoins encore à déterminer

CARL GUILLET
barbezieux@sudouest.fr

« On a eu de la chance...
« Ils ont eu de la chance. »
C'est ce qui vient à l'esprit de tout le monde lorsqu'il s'agit d'évoquer le chavirage du « Chabot jarnacais » dimanche soir, vers 18 heures. Dix-neuf touristes, un navigateur et une guide, à bord de l'embarcation se sont retrouvés à l'eau, dans le fleuve la Charente (lire « Sud-Ouest » d'hier). Aucune victime humaine, ni blessures graves n'ont été déplorées parmi les passagers, âgés de 2 ans à près de 90 ans. Seul un petit chien, attaché à l'embarcation qui s'est retournée, est mort.

L'accident a mobilisé près de 70 sapeurs-pompiers, un hélicoptère ainsi qu'une trentaine de gendarmes. Mais comment ce petit bateau fluvial, seule embarcation touristique de la ville, a-t-il pu chavirer ?

Tout le monde assis à l'avant

Freddy Rouhaud, qui profitait de la balade avec sa compagne, son fils de trois ans, sa sœur et son beau-frère, avance un enchaînement de causes.

« Un autre bateau est venu à notre secours. Sans eux, je pense que ça aurait pu être dramatique »

« Comme nous sommes arrivés en retard, nous nous étions assis en derniers. Mais le bateau n'était pas plein, alors nous étions positionnés au milieu : tout le monde était à l'avant. C'est plus intéressant au niveau de la vue. » Le Saintais, originaire de Jarnac, poursuit : « Le pilote a coupé le moteur, à l'arrière, sans doute pour arrêter les projections



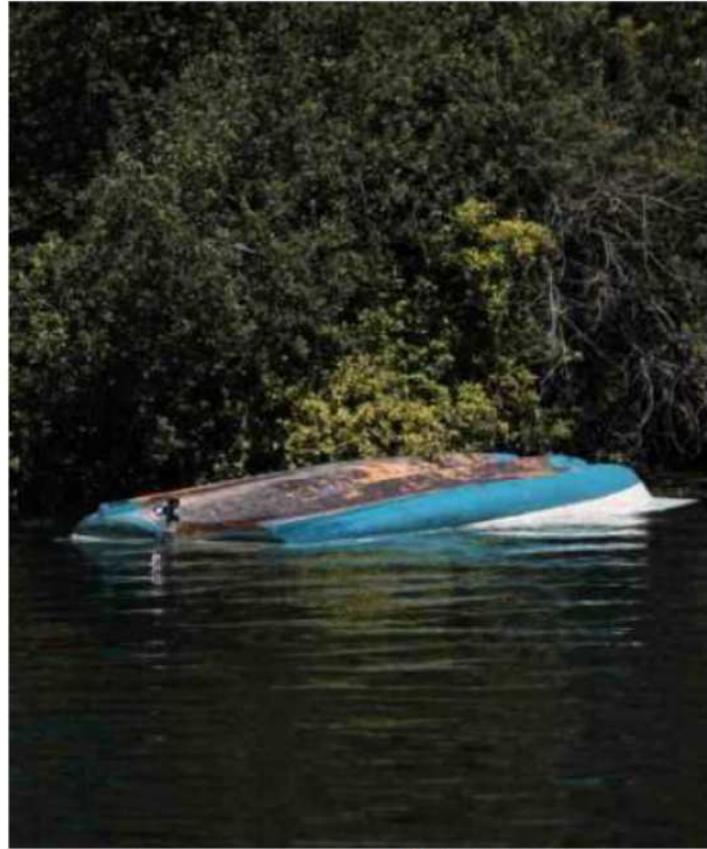
Les plongeurs de la brigade nautique de Royan ont examiné le bateau, hier

d'eau qui mouillaient les sacs, ce qui a pu encore baisser la ligne de flottaison à l'avant. La guide s'était également portée à l'avant à ce moment-là, pour dire aux gens de faire attention à ne pas mouiller leurs sacs. » Le bateau a basculé d'un coup. « J'ai pas mal bu la tasse, raconte-t-il. C'était dur sur le coup, car je n'apercevais pas ma sœur qui ne sait pas nager. Heureusement, un autre bateau qui nous avait dépassés est venu à notre secours. Sans eux, je pense que ça aurait pu être dramatique. »

Coincés sous la coque

Aujourd'hui, tout le monde attend les réponses de l'enquête de la gendarmerie.

« On n'a pas très bien compris, confie un autre couple, habitant Ars, qui était assis au premier rang de l'embarcation. L'eau s'est engouffrée et une grande barre est tombée sur nous. Je l'ai prise sur les pieds. » Ces habitants d'Ars voguaient avec cinq autres membres de la famille, dont les parents du mari, âgé de 80 et 83 ans.



L'embarcation sera prochainement déplacée à l'aide d'une grue.

PHOTOS CÉLINE LEVAIN

« Nous avons été éjectés hors du bateau. Mais mes parents se sont retrouvés dessous, avec une autre dame. On ne savait pas si on allait pouvoir sauver mon père. Il était coincé sous la coque, la tête en l'air afin de respirer. Mes parents sont très choqués », souligne le témoin. « Personne n'a dormi cette nuit. Mais le principal, c'est qu'on soit tous là », tempère sa compagne. À ce stade, le bon état du bateau n'est pas mis en cause (lire ci-dessous), bien que celui-ci ait, selon une bénévoles du club de canoë-kayak qui a participé au

sauvetage des passagers, connu une avarie il y a deux ans, rapidement réparée. « On en saura bientôt davantage ; à qui incombe la responsabilité de cet accident dramatique », assure le capitaine Richard Abdelhadi, commandant de la compagnie de gendarmerie de Cognac.

Hier, les victimes et témoins directs ont été auditionnés à Jarnac et à Cognac, tandis que deux plongeurs de la brigade nautique de Royan ont réalisé des constatations sur l'épave, qui ne laisse plus voir désormais que sa coque renversée.

« C'est un bateau entretenu »

Le « Chabot jarnacais » était en bon état et régulièrement contrôlé, selon son propriétaire, choqué par l'événement

Le propriétaire du « Chabot jarnacais » n'était pas présent sur place quand le bateau a chaviré, dimanche soir. « Je ne sais pas quoi dire, je ne comprends pas, confie, abasourdi, Pierre-Marie Chevaillier, gérant de Charente croisières, basé à Fléac. On fait certifier les bateaux pour ne pas avoir de soucis. Il circule tous les jours, trois fois par jour. » Le gérant, également propriétaire de « La Reine Margot », naviguant à Angoulême, a racheté ce petit bateau, d'une capacité de 26 places, en 2013.

« Il est entretenu. Son contrôle technique a été passé en octobre dernier. Il y a eu une certification et j'ai appliqué les dernières normes en vigueur », souligne le gérant, qui attend les conclusions de l'enquête de la gendarmerie pour en savoir plus.

« Ça ne doit pas arriver. Je suis dégoûté. Il y a un petit chien qui est mort, mais ça aurait pu être beaucoup plus grave. Je n'ai pas eu moyen de contacter les gens, puisque je n'ai pas leur numéro. Qu'ils n'hésitent pas à m'appeler au numéro de l'entreprise. »

Une longue carrière

Durant sa longue carrière, « Le Chabot jarnacais » a connu trois propriétaires. Le bateau a transporté des touristes dès le début des années 90, au moment où Yvon Defontaine crée une promenade fluviale à Jarnac. Ariel Pelluchon l'a racheté en 2000 pour le revendre en 2013 au gérant de la base de Fléac. Mais l'embarcation date « de 1976 ou des années 80 » croit savoir Ariel Pelluchon, l'ancien



« Le Chabot », tel qu'il est présenté sur le site Internet de Charente croisières. PHOTO CHARENTE CROISIÈRES

exploitant « Le Chabot jarnacais », qui s'appelait alors « Le Bras d'or », appartenait à ses débuts à la Maison Hennessy et servait à traverser la Charente pour relier les quais au chais. « Je l'ai gardé treize ans, témoigne l'ancien propriétaire. J'étais très vigi-

lant notamment sur la place des gens dans le bateau. Mais je ne comprends pas. Depuis, de nouvelles contraintes de sécurité sont arrivées, comme l'obligation d'installer une passerelle. »

C. G.